

Les Associations Nationales de Santé Publique

Pourquoi sont-elles importantes?

Que peuvent-elles accomplir?

Comment les Créer?

Comment en accroître l'impact?



Fédération mondiale des associations de santé publique

Introduction

On trouve aujourd'hui une association nationale de santé publique dans plus de 60 pays. Alors que la plupart d'entre elles existent seulement depuis quelques décennies, certaines remontent à plus de cent ans. Chaque année de nouvelles associations voient le jour, témoignant ainsi de leur importance grandissante. Le but principal d'une telle association est de raffermir les efforts visant à promouvoir la santé des populations. Elles devraient donc exister dans tous les pays. Et là où elles existent déjà, leur rôle et leurs activités pourraient s'accroître.

Des représentants de sept associations nationales créèrent en 1967 la Fédération mondiale des associations de santé publique (FMASP), un groupement international et non-gouvernemental d'associations de santé publique. Les buts principaux que la FMASP poursuit visent à la formation d'associations dans les pays n'en possédant pas et à élargir les activités de celles qui existent déjà. La FMASP met la présente brochure à la disposition des personnes désirant créer, développer ou améliorer des associations de personnel de santé publique. Elle détaille les buts et les avantages que représente l'existence d'une telle association, en explique les stratégies permettant la création d'un groupe de ce genre et propose tout un éventail de projets et de programmes au profit des organisations existant déjà.

But d'une Association Nationale de Santé Publique

Le personnel de santé allié aux personnes intéressées peuvent contribuer dans une grande mesure au renforcement des services de santé publique dans quelque pays que ce soit. Une association nationale de santé publique à pour but d'offrir un forum et une structure permettant la promotion de toute mesure en faveur de la santé, de la prévention des maladies, des soins aux malades et de la rééducation des personnes handicapées. Elle peut communiquer aux pouvoirs publics, aux professions libérales et à tout autre groupe le consensus d'opinion émanant des professionnels de la santé publique en ce qui concerne la politique de santé en vigueur. Une telle association est donc en mesure d'élever le statut professionnel de ses membres et défendre les intérêts du personnel de santé publique.

Avantages Offerts par une Association Nationale

Une association nationale de santé publique offre certains avantages au grand public autant qu'à ses membres, et ce à plusieurs points de vue:

- Une association nationale de santé publique offre des avantages réels à la population générale grâce aux échanges d'informations traitant de tous les aspects de la santé publique et à l'appui qu'elle apporte aux systèmes nationaux de cette dernière. Des rencontres régulières ainsi que d'autres formes de communications permettent d'informer le personnel de santé au sujet de l'évolution et de la mise à jour des connaissances actuelles.
- La communication entre les personnels de santé de différentes organisations publiques d'un côté et privées de l'autre offre des avantages tous particuliers. Les problèmes que les systèmes de santé confrontent viennent souvent d'un manque de coordination entre les organismes partageant un intérêt commun, ou qui appartiennent aux mêmes segments de la population. Le rapprochement des professionnels de santé profite à tous.
- La valeur et la haute visibilité d'une association nationale de santé publique peuvent contribuer au renforcement du système national de santé. Il arrive souvent que le personnel de santé ne bénéficie pas de la même considération dont jouissent les associations de médecins, de dentistes, d'infirmiers ou de pharmaciens. Du fait qu'elle attire surtout l'attention sur le personnel de santé publique, l'association favorise l'amélioration des activités de santé au profit de la population en général.
- La participation de la part des professionnels de santé aux activités d'une association de santé publique peut accentuer leur engagement et élever leur morale. Les activités journalières dans la santé publique donnent souvent lieu à des difficultés et des découragements. Le partage d'expériences similaires accompagné d'un échange de points de vue peuvent constituer une source d'inspiration et d'encouragement plus rigoureux.

Création d'une Association Nationale

Les étapes précises à suivre dans la création d'une association de santé publique dépendent, bien entendu, des conditions prévalentes ainsi que des événements passés dans les pays concernés. Les mesures indiquées ci-dessous donnent une idée générale applicable dans la plupart des pays.

1. Créer une commission *ad hoc* (non-officielle) composée de cinq à dix individus désirant créer une association nationale de santé publique. Cette commission se réunit à plusieurs reprises afin de susciter des idées, et devrait se donner un président provisoire.
2. Dresser une liste des personnes employées dans le secteur de la santé publique ainsi que de celles qui s'y intéressent tout particulièrement. Il est souhaitable que ces personnes appartiennent à des régions et des organisations publiques et privées diverses plutôt que venant seulement des services de santé. La santé publique constitue une activité pluridisciplinaire, et tire sa force de la collaboration et de l'interaction entre personnes appartenant à des milieux différents. Les membres doivent participer aux activités de l'association à titre individuel et non en tant que représentant d'une quelconque organisation. On devrait encourager toute personne ayant accès à des collaborateurs capables d'exécuter des tâches administratives à faire partie du groupe.



3. Choisir un lieu de réunion et arrêter bien à l'avance la date de la première rencontre des personnes désirant créer cette association. La publicité joue un rôle primordial et doit être aussi répandue que possible. Il convient de contacter personnellement les personnes figurant sur la liste de membres éventuels, et de diffuser aussi largement que possible au sein de la communauté de la santé publique tout renseignement concernant la réunion prévue.
4. Le président provisoire dirigera la première réunion. En cas de participation suffisante de la part des membres, on doit entériner certaines dispositions concernant les commissions provisoires chargées des fonctions suivantes: (a) la nomination des responsables principaux tels que le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier; (b) la rédaction des statuts; (3) le recrutement des membres; (d) les dispositions relatives aux cotisations et au financement; (e) le programme et le calendrier des réunions. En cas de nombre insuffisant de membres lors de la première réunion, il convient de prévoir une deuxième réunion avant la constitution des cinq commissions provisoires.
5. Passé un délai suffisant qui donne aux commissions le temps d'accomplir les tâches qui leur ont été assignées, on doit organiser une autre réunion à grand renfort de publicité. Elle commence par l'élection des responsables et permet à tout membre de présenter sa candidature aux postes disponibles. Dès l'élection de ceux-là, les quatre commissions provisoires font leur rapport qui est suivi d'un débat général.
6. Le président en fonction peut alors nommer les responsables et les membres des cinq commissions. Celles-ci devraient disposer d'assez de temps pour finaliser leurs rapports sur les statuts, sur les stratégies du recrutement de membres, sur les cotisations et tout autre mode de financement, ainsi que le programme de la réunion suivante. Cette réunion doit être élaborée avec soin, les statuts de l'association devant y être adoptés et des mesures élaborées concernant les programmes et politique futurs. Il convient également de constituer au cours de cette réunion une sixième commission chargée des communications.

7. Arrivé au stade de fonctionnement de l'association, il convient d'en assurer la continuité au moyen d'une publication si modeste soit-elle. Elle comprendra, entre autre, le texte des statuts, le rapport de la première réunion officielle, un ou deux documents techniques sur des sujets d'intérêt varié ainsi que les projets prévus pour les réunions futures. Le maintien du contact avec les personnes intéressées constitue un aspect essentiel du processus de développement.
8. Si, lors de la réunion suivante, le nombre de membres présents le justifie, on peut étudier la possibilité de constituer des sous-commissions, appelées aussi sections. Mais cela ne se justifie que si plus de 200 membres sont présents aux réunions. En cas de formation de sections prévues pour la collaborations des membres partageant des intérêts similaires, il est à conseiller qu'une telle formation se plie aux différents secteurs d'emploi (la lutte contre les maladies, la nutrition, la protection de l'environnement, les hôpitaux, les soins médicaux, etc. . .) plutôt qu'à ceux des disciplines telles que la médecine, la technique, etc...
9. On recommande de prévoir, lors de la préparation des réunions à venir, d'inviter des conférenciers de marque qui traiteront de questions d'actualité. De plus, les membres de l'association doivent pouvoir présenter des sujets traitant de questions approuvées par la commission des programmes. Finalement, chaque réunion doit prévoir dans l'ordre du jour un temps consacré aux questions administratives traitant de la structure de l'organisation.
10. Lorsque l'organisation est implantée, elle devrait parvenir à embaucher une personne à mi- ou plein temps afin d'assurer les services de secrétariat, et qui travaille dans le secteur soit public soit privé de la santé. Au départ l'adresse de cette personne pourrait servir d'adresse à l'association.

Suggestions pour Programmes et Projets

Une fois la structure de l'association mise en place, il convient d'en planifier les projets et les activités. Les ressources en seront probablement limitées au départ; il faut donc en établir le calendrier en conséquence. A ce point l'organisation d'une réunion annuelle et la publication d'un journal en constituent les activités les plus conséquentes.

Planification des Evènements

L'établissement d'un calendrier permet d'étudier un grand nombre de possibilités d'évènements présentant un intérêt particulier pour la santé publique. Les plus recherchés sont souvent les suivants:

- Des conférences ou présentations d'intérêt particulier par des conférenciers de renom.
- Des séminaires d'instruction au profit des membres et autres groupes qui s'intéressent aux questions de santé publique.
- Des présentations animées par certains membres concernant des sujets préalablement approuvés par la commission des programmes.

Projets à Envisager

Une association nationale de santé publique dispose d'un grand nombre d'options lorsqu'il s'agit de se consacrer à certains projets. On peut considérer les suggestions ci-dessous:

- La préparation de matériel didactique auxiliaire à l'intention du grand public.
- La production de manuels ou de brochures à l'intention du personnel de santé et traitant, par exemple, des sujets tels que les soins de santé primaire, la nutrition, la salubrité de l'environnement, etc. . .
- Bulletin d'information (cf. sur les dangers d'épidémie) à tous les membres du personnel des services de santé du pays.
- Un service d'aide au recrutement et à la formation de personnes pouvant contribuer leurs services dans des domaines apparentés à la santé publique.

- Des projets précis de recherche, et tout particulièrement lorsqu'ils sont demandés par des organismes gouvernementaux ou autres appartenant au secteur de la santé publique.
- La création d'un centre d'information ou d'une bibliothèque consacrés aux sujets traitant de santé publique.
- L'élaboration, lors de réunions, de bulletins et autres moyens efficaces de communication; la promotion d'une coordination fructueuse entre les différentes agences et organisations qui s'intéressent à la pratique médicale et à la santé dans le pays concerné.
- Des cours dans le cadre de l'éducation continue à l'intention de personnels de santé publique aux niveaux public et privé.
- La publication d'un ou de plusieurs bulletins d'information permettant au personnel de santé de présenter des comptes rendus de travaux ou de recherche à un public moins spécialisé.
- Des rapports collaboratifs avec le personnel de santé d'autres pays traitant de questions de santé ne relevant pas d'agences uniquement gouvernementales.
- L'amélioration de la condition professionnelle du personnel de santé par le biais de représentation syndicale.



Fédération Mondiale des Associations

de Santé Publique

La Fédération mondiale des associations de santé publique est une organisation internationale non gouvernementale consacrée à la santé publique en général et à certaines spécialisations ou fonctions en particulier. En sont membres les associations nationales de santé publique qui, à leur tour, comptent parmi leurs membres des infirmiers, des hygiénistes, des administrateurs et des éducateurs de santé, des pharmaciens, des spécialistes de la planification et toute autre personne portant un intérêt particulier à la santé publique.

Créée en 1967, la Fédération fut fondée par les associations nationales de sept pays: l'Inde, le Japon, la Nouvelle Zélande, le Pakistan, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Vénézuéla. Dès 1970 l'Organisation Mondiale de la santé lui conférait sa reconnaissance et établissait avec elle des relations officielles. La Fédération établit ensuite des relations officielles avec le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et d'autres organisations internationales.

Buts de la Fédération

La Fédération a pour buts de:

- Favoriser les efforts de collaboration entre ses groupes-membres en vue d'une amélioration des services de santé.
- Offrir aux organisations nationales non gouvernementales le moyen de collaborer efficacement avec les organisations nationales et internationales de santé en vue d'une plus grande amélioration de la santé générale de tous.
- Encourager la création d'associations nationales de santé publique.
- Renforcer l'appui que les associations offrent aux professionnels de santé publique.
- Favoriser l'échange d'informations entre les associations-membres.

Activites de la Fédération

Depuis sa création en 1967, les activités de la Fédération se sont orientées surtout vers les domaines suivants:

- L'organisation de congrès internationaux tous les trois ans et rassemblant des experts venus du monde entier pour partager leurs idées et leurs expériences. La conférence Leavell, qui se tient généralement lors des congrès internationaux et rend hommage à Hugh Leavell dont l'initiative est à l'origine de la création de la FMASP, donne en outre l'occasion d'entendre des sommités traitant de questions relatives au développement.
- Les réunions annuelles de mai à Genève, lors de l'assemblée mondiale de la santé.
- Le bulletin trimestriel délinéant les activités de la FMASP, de ses membres et celles des organisations internationales avec lesquelles elle entretient des relations officielles. Ce bulletin publie des études spécialisées et des rapports (occasionnels) sur d'important sujets relevant de la santé.
- Une collaboration sur le terrain permettant aux associations membres d'accroître leur potentiel d'amélioration de la santé de tous. La Fédération cherche aussi à encourager les partenariats entre les associations membres dans le but d'exécuter les projets sur le terrain.



Comment Devenir Membre de la FMASP

Les associations désirant devenir membres de la FMASP doivent remplir les trios conditions suivantes:

- Offrir une composition pluridisciplinaire plutôt qu'une fonction ou spécialisation uniques.
- Jouir du statut d'organisation non gouvernementale même si les membres de l'association font partie de l'administration des services publics.
- Etre connue comme association nationale de la santé publique dans le pays d'origine et, de ce fait, représenter l'ensemble des groupes affiliés de santé publique.

Pour tous compléments d'information, s'adresser à:

Washington Secretariat

Allen K. Jones, Ph.D.

Secretary General

World Federation of Public Health Associations

c/o APHA

800 I Street, NW

Washington, DC 20001-3710

USA

Tel: +1 202.777.2486

Fax: +1 202.777.2533

Email: allen.jones@apha.org

Stacey M. Succop

Program Coordinator

Tel: +1 202.777.2506

Fax: +1 202.777.2533

Email: stacey.succop@apha.org